

Informations de base	
<p>2022/0405(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p>	Procédure terminée
<p>Rendre les marchés des capitaux plus attrayants pour les entreprises de l'UE et faciliter l'accès des petites et moyennes entreprises aux capitaux</p> <p>Abrogation Directive 2001/34 2000/0174(COD) Modification Directive 2014/65 2011/0298(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.50 Libre circulation des capitaux 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 3.45.02 Petites et moyennes entreprises (PME), artisanat</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2023-24</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/0405(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Abrogation Directive 2001/34 2000/0174(COD) Modification Directive 2014/65 2011/0298(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 051-p2 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 050
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/9/10906